



DEAES

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

*Certification professionnelle de niveau 3 reconnue par l'Etat, validée par le Ministère chargé de la solidarité ; et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 36004 Date d'échéance de l'enregistrement le : 01-09-2026*

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

La formation vous permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques dans les champs de :

- L'accompagnement de la personne dans les actes essentiels et ordinaires de la vie quotidienne
- L'accompagnement à la vie sociale et familiale

Vous serez capable de :

- Organiser et ajuster votre intervention
- Travailler en équipe
- Respecter le rythme biologique de la personne aidée
- Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de la vie quotidienne
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions...

DÉBOUCHÉS / PASSERELLES

L'accompagnant éducatif et social intervient dans des établissements:

- Des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD, SAP, SSIAD, SPASAD)
- Des services d'accompagnement social ou médico-social (EHPAD, MAS, CHRS, FAM, IME, ITEP, MECS)
- Des structures d'accueil de la petite enfance
- Des établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles

Le DEAES vous permet de poursuivre votre formation dans le secteur sanitaire ou médico-social de niveau 4 :

- Le diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS)
- Le diplôme de Technicien/ne de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)

**Il existe des liens avec d'autres certifications professionnelles (passerelles ou équivalences).
Ci-dessous : QR CODE*

PUBLIC CONCERNÉ

1. FORMATION CONTINUE

- Personne en poursuite d'études
- Demandeur d'emploi inscrit à France Travail
- Salarié en emploi précaire (CDD, CDI de moins de 87h)
- Militaire ayant un projet de reconversion validée par son institution
- Personne en situation de handicap (RQTH)
- Candidat ayant obtenu une certification partielle par la formation ou par la VAE

2. VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salarié ou demandeur d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

📍 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE
Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbville@educagri.fr

🌐 www.lycee-baie-de-somme.fr

📞 Contactez-nous
03 22 20 77 65

Interlocutrice : Mme Céline SENECAT GERARD, référente de la filière Services

✉ celine.gerard01@educagri.fr



**Pour plus d'information sur la certification, consultez le site internet de France Compétences.*

Codes NSF : • 332 : Travail social
• 330 : Spécialités plurivalentes des services aux personnes
Formacode : • 44022 : Aide médico-sociale
• 44089 : Animation personne âgée
• 44079 : Animation personne handicapée
• 44028 : Auxiliaire vie sociale

Résultats 2023 du DEAES

 100 % Réussite au diplôme

 67 % Insertion à 6 mois

 100 % de stagiaires satisfaits

PRÉ REQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé

CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

- Être majeur et être mobile
- Dépôt d'un dossier de candidature : Vous serez ensuite convié à une Réunion d'Information Collective (RIC), suivie d'une épreuve orale d'admission portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale (durée de 30 minutes) ; ou d'un entretien de positionnement

* Les personnes sorties du système scolaire avec un diplôme sont soumis à un délai de carence d'un an entre l'obtention du diplôme et l'entrée en formation

BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

RNCP36004BC01 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

RNCP36004BC02 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

RNCP37715BC03 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

RNCP37715BC04 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

RNCP36004BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

AFGSU de niveau 2 (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2)

DURÉE DE FORMATION

DATES DE FORMATION :

Non définies à ce jour

- DURÉE :**
- 546 heures de formation théorique
 - 21 heures de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 (AFGSU 2)
 - 840 heures de formation pratique (réparties sur 3 stages)



MODALITÉS D'EVALUATION

Bloc 1 : Épreuve écrite (étude de cas pratique) et épreuve orale (présentation d'un dossier de pratique professionnelle)

Bloc 2 : Épreuve orale (étude d'un cas pratique tiré au sort)

Bloc 3 : Épreuve orale (présentation d'un projet d'animation sociale et citoyenne)

Bloc 4 : Épreuve orale (étude de situation vécue en stage)

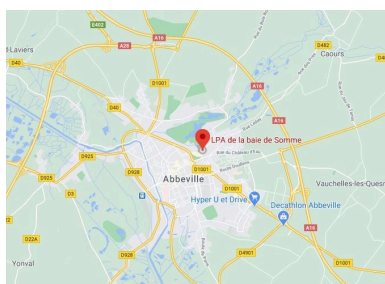
Bloc 5 : Épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication

Chaque bloc de compétences doit être validé séparément.

Un bloc de compétences est validé lorsque le candidat remplit deux conditions :

- Il obtient une moyenne au moins égale à 10/20 aux épreuves associées à chaque bloc de compétences.
- Il doit avoir acquis à la fin de son parcours de formation pratique toutes les compétences portées par le référentiel de compétence.

**L'obtention du DEAES se fait après validation des 5 blocs de compétences et de l'obtention de l'AFGSU de niveau 2*



ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires



Visitez le site internet
de l'établissement

FINANCEMENT

DEMANDEUR D'EMPLOI :

- Le coût d'un parcours complet s'élève à : 5670 € et est totalement pris en charge par le Conseil Régional des Hauts de France

SALARIÉS :

- La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de formation (CPF)

*Contactez nous pour plus d'informations

RÉMUNÉRATION

DEMANDEURS D'EMPLOI :

- En entrant en formation professionnelle, les demandeurs d'emplois peuvent prétendre à une rémunération
- Les stagiaires non indemnisés par France Travail pourront prétendre à une indemnisation région

SALARIÉ :

- La rémunération est versée par l'employeur le cas échéant

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Plus de 25 ans d'expériences dans les formations sociales
- Plateau technique (logement reconstitué) dédié à la mise en pratique de la formation
- Salle informatique
- Centre de ressources et centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent.

Résultats 2023 du CFPPA Toutes formations pour 298 candidats

 98,6 % Présentés à l'examen

 85 % Réussite à l'examen

 71 % Insertion à 6 mois

 12 % Rupture/abandon en cours de formation

 84 % de stagiaires satisfaits

" Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place ; c'est être à côté "